Semeurs de Forêts

Rapport d'activité 2024

Photo © jannoon028 / Freepik

Une nouvelle année s'est écoulée, marquée par des avancées significatives et des moments de partage inoubliables. En 2024, Semeurs de Forêts continue d'écrire son histoire, une histoire fondée sur la conviction que chaque geste, chaque action, peut faire une réelle différence pour la biodiversité et notre avenir commun.

Nous avons démarré il y a quelques années avec un rêve simple : créer des espaces où la nature puisse s'épanouir librement. Aujourd'hui, nous pouvons constater que ce rêve devient réalité, non seulement par la protection des terrains, mais aussi par la dynamique collective qu'il suscite, rassemblant des individus de tous horizons autour de valeurs communes : le respect de la nature, la coopération et le partage.

Dans un monde où l'urgence climatique est de plus en plus pressante, il est crucial de repenser nos modes de vie et d'action. Semeurs de Forêts est bien plus qu'un simple projet environnemental, c'est un appel à l'action collective et à la régénération, non seulement des écosystèmes, mais aussi des liens humains. En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape en élargissant notre impact et en renforçant notre réseau.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup à accomplir, mais grâce à l'engagement de chacun, à la force de notre communauté, et à l'inspiration qui nous vient de la nature elle-même, nous avançons avec détermination et optimisme. L'année 2025 sera celle des grands projets, des nouvelles opportunités et de l'expansion de notre impact à travers la France. Ensemble, nous continuons à semer les graines d'un avenir meilleur. Merci à tous ceux qui rendent cette aventure possible et à ceux qui nous accompagnent chaque jour sur ce chemin.

L'aventure continue, et elle ne fait que commencer.

Florence Massin, et David Buffault co-fondateurs
de l'association « Semeurs de Forêts »

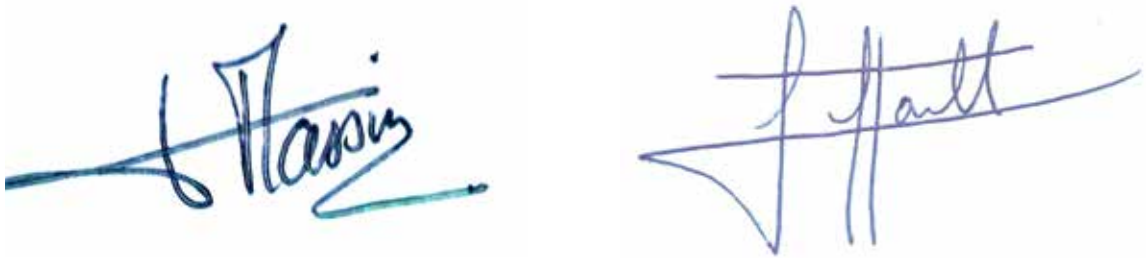

Les points importants de l'année 2024

Le terrain du Louroux-Béconnais

Le terrain de Louroux-Béconnais de 5,2 hectares dans le département du Maine-et-Loire a fait son entrée chez les Semeurs au début de l'année. A la suite de l'autorisation de la DREAL pour le reboiser, nous avons débuté les plantations en novembre, en débutant avec la création d'une haie large et d'un grand bosquet, soit près de 715 arbres de 27 essences locales différentes allant de l'arbuste à l'arbre de canopée. Rappelons que l'objectif est de mixer plantations citoyennes et régénération naturelle. Nous avons accueilli une première équipe d'une vingtaine de personnes, en mécénat de compétences, de la société Sipo près de Cholet (du groupe Aramis). Une première que nous souhaitons renouveler auprès d'autres entreprises.
Prochaine intervention sur ce terrain pour prendre soin des jeunes plants d'ici le printemps, avant une nouvelle plantation en novembre prochain.
Les relais locaux sont cette fois-ci, Yohann et Stéphane, qui tous deux, ont rejoint l'équipe.

Le terrain de Monneville, notre petit dernier et premier terrain boisé

Le terrain de Monneville est entré chez les Semeurs en avril. A la différence des autres, cet espace d'1,2 hectare présente une particularité : il s'est boisé de façon naturelle sur plus de 70 ans, alors qu'il s'agissait d'un lieu d'exploitation humaine (une ancienne carrière de gypse utilisée pour fabriquer du plâtre au XIXème siècle). Cette parcelle a ensuite été délaissée, rachetée pour en faire un terrain de loisirs en 1969, avant notre arrivée. Le but de cette acquisition est d'en faire un espace pédagogique aménagé pour accompagner de petits groupes, dont nos relais locaux, pour découvrir ce qu'est la régénération. Des ateliers de sensibilisation auprès de divers publics sont envisagés pour expliquer ce qu'est un espace qui se reconstitue naturellement sur plusieurs dizaines d'années.
Mais avant, une session de nettoyage aura lieu en mars 2025, car des dépôts sauvages (matériaux de bâtiments et produits chimiques - pots complètement fermés hermétiquement) ont été découverts sur le site.

Des parcelles en plus pour Abzac

Nous avons le projet d'agrandir les premiers terrains (si cela est possible) pour augmenter les zones à protéger en achetant des parcelles supplémentaires jouxtant les espaces. Cela s'est fait en avril pour le terrain d'Abzac en Charente Limousine. Le terrain de 7,2 hectares est passé à 8 hectares.

Nous sommes en pleine recherche d'autres terrains.

- **Pourquoi n'avons-nous pas planté sur le terrain de Château-sur-Epte ?**

Nous avions prévu de planter en mars dernier plus de 400 arbres sur le terrain de Château-sur-Epte dans le département de l'Eure. Mais une dizaine de jours avant, nous avons appris que les notaires par lesquels nous étions passés pour l'achat du terrain et les services de la mairie avaient omis de nous préciser que le terrain était en zone classée et encadrée par les architectes des Bâtiments de France. Nous sommes passés en commission auprès de la préfecture en juin pour finalement obtenir l'autorisation (en décembre par retour du ministère de l'écologie) de conserver les haies que nous avions planté, soit 500 arbres. Il n'y aura pas de nouvelle plantation sur ce terrain. Nous prendrons soin des haies et de l'espace intérieur.

Les terrains de Juvignies, Jaunay-Marigny, Clessé

Les trois premiers terrains de l'association sont en phase de sanctuarisation. Près de 3600 arbres sur Juvignies, 950 sur Jaunay-Marigny et environ 500 sur Clessé sont encore entretenus. Les relais locaux continuent à œuvrer en devenant des gardiens sur le long terme.

Grâce aux pluies régulières, les arbres ont poussé de façon importante sur l'année 2024.

Une surveillance et des interventions régulières pour contenir les ronces sur Clessé, la clématite vitalba sur Juvignies et le houblon et le liseron sur Jaunay-Marigny sont en revanche encore nécessaires.

Pourquoi privilégions-nous le label végétal local ?

Qu'est-ce que le label végétal local ? Créé à l'initiative des Conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agrofesteries et Plante et Cité en 2015, il s'agit d'un outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux. Les végétaux labellisés sont issus de collectes de graines en milieu naturel dans 11 grandes régions écologiques françaises définies (indépendantes des régions administratives), et n'ont subi ni sélection, ni croisement par l'homme. La marque est aujourd'hui la propriété de l'Office français de la biodiversité (OFB).

L'objectif de ce label est de garantir la conservation au maximum des diversités génétiques des plants et leur bonne adaptation à long terme notamment vis-à-vis du changement climatique.

Nous plantons des arbres labellisés depuis plus de 5 ans et sommes aujourd'hui convaincus de leur spécificité et de leur rapide capacité d'adaptation. Il ne faut pas oublier qu'une essence locale, par son matériel génétique, est particulièrement adaptée au climat, au type de sol, mais aussi à la faune et à la flore qui l'entoure (et inversement). Ainsi, planter une essence locale permet de maintenir l'équilibre écosystémique d'une région, tout en répondant aux besoins faunistiques en termes de nourriture et d'habitat (floraison synchrone avec les pollinisateurs présents, cycles biologiques de certaines espèces animales calés sur les disponibilités en nectar/pollen…). Nous ne plantons pas que des arbres, nous cherchons à restaurer des écosystèmes.

Une intervention au CNRS

Dans le cadre de la fête de la science, nous avons été conviés par l'Institut des Systèmes Complexes de Paris, une unité d'appui et de recherche du CNRS, le 5 octobre dernier, pour présenter l'association, sa mission, ses engagements, ses actions concrètes et partager avec d'autres acteurs sur la complexité de créer des sanctuaires de biodiversité notamment en France. La journée a permis d'exposer nos actions auprès de scientifiques, qui les ont approuvées.

Créer du lien avec d'autres ONG

Nous croyons dans l'intelligence collective et la possibilité que chacun(e) puisse apporter quelque chose dans le respect de l'ensemble. Les Semeurs, tout en conservant leur identité à part entière, cherche aujourd'hui à se fédérer avec d'autres ONG environnementales pour créer un ou plusieurs collectifs dans l'intention de multiplier les projets de restauration des milieux, favoriser les échanges d'expériences et de compétences et avoir plus d'impact pour prendre soin de notre environnement. Ce projet est en cours et nous nous rapprochons aujourd'hui d'associations comme États Sauvages, FNE (France Nature Environnement), Savage Lands, ASPAS, L'association Francis Hallé...

- **Le développement et le renforcement de la structure et du fonctionnement de Semeurs de Forêts**

Depuis 6 ans, le développement croissant de l'association nous a amené au cours de l'année 2024 à envisager une vision et une structure plus élaborées pour la suite de cette aventure. Parmi l'équipe exécutive des Semeurs composée essentiellement de bénévoles très investis, certains membres, à commencer par David Buffault, le directeur exécutif de l'association, et Florence Massin, ont commencé à être rémunérés pour certaines de leurs missions. Nous avons étoffé le fonctionnement avec l'arrivée d'un commissaire aux comptes et d'un cabinet comptable. L'objectif est de créer un socle solide qui permette d'aller plus loin dans nos actions.

Au cours de l'année 2025, nous avons également les projets d'acquérir au moins deux ou trois nouveaux terrains, de renforcer l'équipe des Semeurs en relais locaux un peu partout en France, d'augmenter notre souhait de pédagogie auprès du tout public.

- **La libre évolution demande l'évolution des consciences**

La fragmentation des habitats est reconnue par l'IPBES (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) comme l'une des cinq pressions anthropiques principales responsables de l'effondrement de la biodiversité. Recréer des espaces de réensauvagement et de la continuité biologique semble aujourd'hui une priorité. Mais si sur le papier ou quand on évoque la possibilité de sanctuariser des terres pour accueillir la biodiversité, tout paraît enchanteur, cela n'est pas si simple une fois sur place. Car il est important que chacun puisse concevoir que tout espace laissé en libre évolution (pour laisser de la place aux autres espèces) ne sera plus entretenu par la main de l'homme : pas d'herbes fauchées à ras, ni d'arbres droits et bien alignés...

Une libre évolution qui peut créer des problématiques avec le voisinage. Si certains voisins voient cela d'un œil éclairé et indispensable pour la survie des espèces, d'autres voient l'herbe haute comme un élément sale, moche et dangereux.

Changer la vision que nous avons de notre environnement, c'est faire face à notre rigidité, nos croyances, nos fonctionnements et notre toute-puissance. C'est aussi revoir notre vision du beau, du bien et de l'utile.

Aujourd'hui, pour accompagner au mieux ces réticences, nous réagissons très rapidement en créant des zones tampons si nécessaires aux abords des limites de propriété, et choisissons aujourd'hui de plus en plus nos terrains éloignés des habitations.

De nouveaux relais locaux

Yohann et Stéphane ne se connaissaient pas. Ils nous ont contactés chacun de leur côté pour nous parler de leur envie de créer une forêt près de chez eux. Etant proches l'un de l'autre, c'est en équipe qu'ils s'occupent désormais du terrain qu'ils ont trouvé dans le Maine-et-Loire au Louroux-Beconnais. Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, Stéphane est également à la recherche d'un autre terrain près de Nantes.

Félise et Vladi ont également rejoint l'aventure et notre équipe qui est désormais **composée de 10 relais locaux**. Ils recherchent activement depuis plusieurs mois un terrain non loin de Bressuire dans les Deux-Sèvres. Malgré plusieurs visites prometteuses, aucun terrain satisfaisant n'a été trouvé pour l'instant. A suivre en 2025 !

Les autres relais

Pierre

Judith

Donatien

Florence

Damien

David

Vers 2025 ... et au delà !

En 2025, plusieurs équipes, dont des associations, ont l'intention de nous rejoindre enn tant que relais locaux.

Notre objectif : avoir 4 ou 5 équipes en recherche active de terrain afin de pouvoir créer le même nombre de forêts sanctuaires. Cela dépendra de l'offre de terrains correspondant à nos critères disponibles, et également de notre capacité à obtenir des soutiens financiers.

L'expérience accumulée depuis la création de l'association nous pousse à chercher des surfaces de plus en plus grandes, pour augmenter l'impact vital que la création de surfaces forestières sanctuarisées peut avoir. Nous rentrons en lien avec des collectifs, et des associations, motivés par l'envie de créer un écosystème au service du vivant.

Semeurs de Forêts grandit, et cette croissance crée de nouveaux défis que nous relevons avec l'aide continue de ceux qui nous soutiennent. Cette évolution nous amène à envisager de quelle manière nous pouvons structurer plus fortement notre équipe. Cette structuration entamée en 2024 se poursuivra en 2025, et dans les années suivantes.

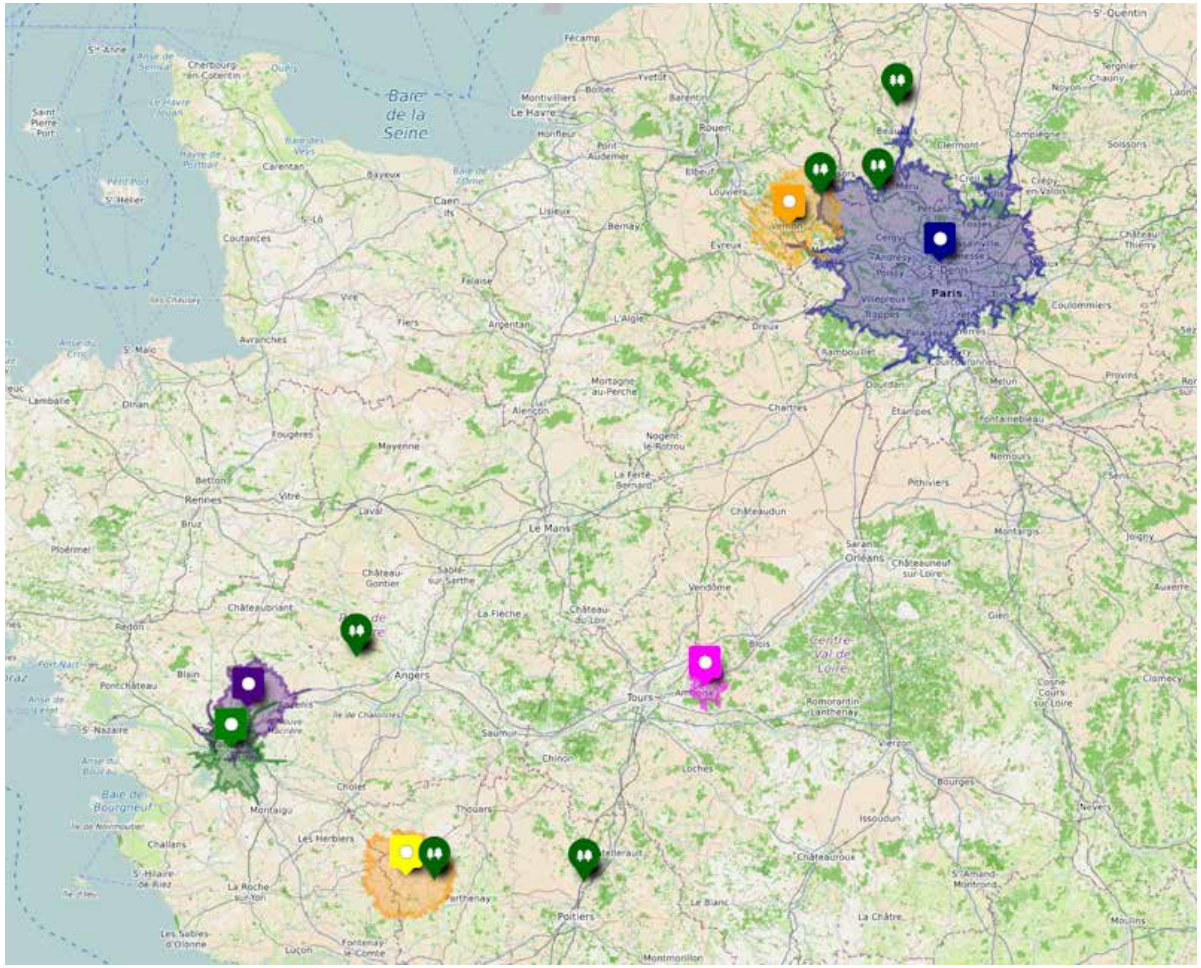

Nos terrains en vert et nos 5 zones de recherche de terrain actuelles

Lorsque nous avons lancé en 2019 l'idée de Semeurs de Forêts, jamais nous n'aurions pensé aller aussi loin aujourd'hui.

Merci à tous ceux qui ont rendu cela possible !

2019

Depuis sa création en janvier 2019, l'association n'a pas chômé !
Voici quelques moments choisis.

- Janvier

Naissance de l'association Semeurs de Forêts

- Avril

Identification d'un terrain d'1,4ha à acheter dans l'Oise

- Juillet

Signature du compromis de vente et lancement d'une campagne de financement participatif par dons et prêts

- Août

Premières apparitions dans les médias - formation d'une partie de l'équipe à la méthode Miyawaki en Belgique auprès d'Urban Forest

- Octobre

Signature de l'acte d'achat

- décembre

Premières plantations de 370 arbres - 11 bénévoles - 6 jours

2020

- Mars

Plantation de 1000 arbres - 24 bénévoles - 5 jours

- Juillet-Août

Interventions sur le terrain pour entretenir la plantation et l'aider à supporter la sécheresse

- Novembre

Les plantations sont annulées pour cause de confinement

- Décembre

Intervention dans un collège et à l'université du bien commun

2021

- Janvier

Fin de remboursement du terrain

- Février-Mars

Plantation de plus de 2000 arbres - 45 bénévoles - 3 jours

- Fin de plantation sur le terrain de Juvignies, désormais en partie en libre évolution à peine deux ans après la création de l'association

- Depuis février

Recherche de nouveaux terrains, des pistes possibles en Pyrénées Atlantiques, dans la Vienne, dans le Poitou... avec des équipes constituées localement

- Avril

Intervention dans des classes de primaire

- Décembre

Achat du terrain de Jaunay-Marigny (Vienne, 5,5 ha)

2022

- Janvier

Achat du terrain de Clessé (Deux-Sèvres, 6,5ha).

- Février

Plantation de 400 arbres à Clessé (Deux-Sèvres).

- Mars

Plantation de 500 arbres à Jaunay-Marigny (Vienne).

- Mai

Entretien du terrain de Juvignies (Oise) avec une classe de 3ème, de Clessé (79) et de Jaunay-Marigny (Vienne).

- Juin

Recherche de terrains dans l'Eure (27) avec une nouvelle porteuse de projets : Judith

- Juillet

Signature du compromis de vente pour un terrain à Château-sur-Epte (Eure) d'1,8ha

- Décembre

Plantation de 500 arbres à Jaunay-Marigny (Vienne)

2023

Mars

Plantation de 500 arbres à Château-sur-Epte (27).

Avril - Mai

Entretien à Jaunay-Marigny (86), à Clessé (79). et Juvignies.

Juillet

Signature du compromis de vente pour le terrain d'Abzac (16) de 7,2 ha.

Septembre

Recherche de terrain en Maine-et-Loire (49) avec deux nouveaux porteurs de projets, Yohann et Stéphane.

Octobre

Signature du compromis de vente du terrain du Louroux-Béconnais (49)

Novembre

Achat du terrain d'Abzac (16).

Plantation de 750 arbres sur le terrain d'Abzac (16).

Décembre

Pose d'une barrière sur le terrain de Clessé (79).

Proposition d'achat pour un terrain à Monneville (60).

2024 – quelques temps forts

- **Janvier**

Visite du terrain de Monnveille
Récupération des plants destinés au terrain de Château-sur-Epte

- **Février**

Achat du terrain du Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire)

- **Mars**

Arrêt de la plantation de Château-sur-Epte par les bâtiments de France

- **Avril**

Achat du terrain de Monneville et découverte de dépôts sauvages à nettoyer

- **Mai**

Achat des parcelles supplémentaires d'Abzac et entretien d'Abzac
Entretien du terrain de Juvignies

- **Juin**

Entretien des terrains à Juvignies, Jaunay-Marigny, Château-sur-Epte, Clessé et Abzac
Conférence auprès de Germe, un réseau de managers
Passage en commission à la préfecture de l'Eure pour l'autorisation et la protection des haies du terrain de Château-sur-Epte

- **Septembre**

Entretien sur les terrains

- **Octobre**

Conférence au CNRS

- **Novembre**

Plantation de 715 arbres sur le terrain du Louroux-Béconnais avec une soixantaine de bénévoles

7 Terrains achetés

29,9ha de terres protégées

7215 Arbres plantés

45 Essences différentes

347 Planteurs volontaires

6 Départements couverts

Quelques graphiques

Surface sanctuarisée (hectare)

7,2HA SANCTUARISÉS EN 2024, EN LÉGER RECUL EN RAISON DU MANQUE D'OPPORTUNITÉ IMMOBILIÈRES. LA SURFACE SANCTUARISÉE APPROCHE 30 HA.

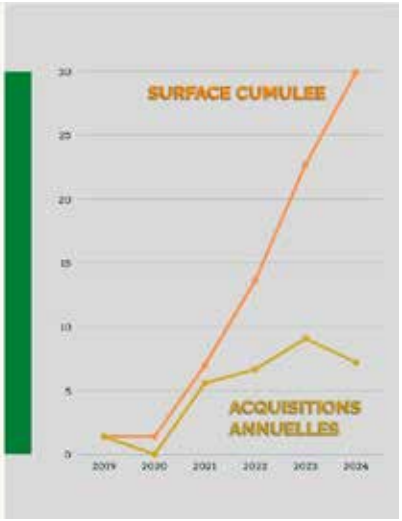

Nombre d'adhérents

NOUS ARRIVONS À AUGMENTER LÉGÈREMENT (4,5%) LE NOMBRE D'ADHÉRENTS MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE POUR LES ASSOCIATIONS

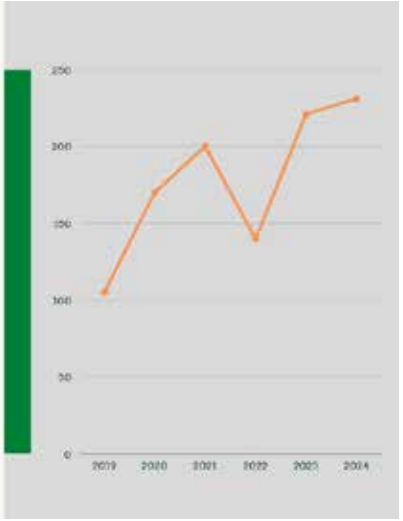

Recettes (€)

MALGRÉ L'ARRÊT DU SOUTIEN D'UN MÉCÈNE IMPORTANT, LA COLLECTE AUGMENTE DE 13%

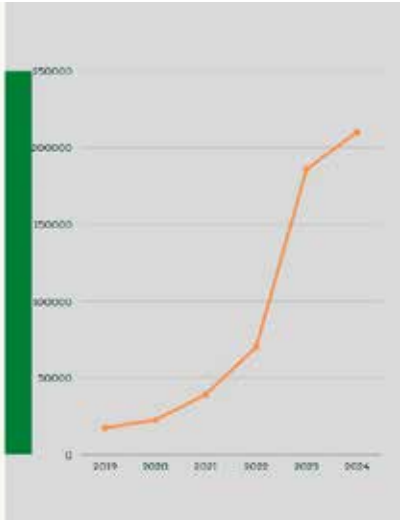

Dépenses (€)

LA MAJORITÉ DES FONDS RESTE CONSACRÉE À L'ACHAT DE NOUVEAUX TERRAINS. LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT AUGMENTENT DU FAIT DE LA MULTIPLICATION DES TERRAINS (7) ET DE LA STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION QUI EN DÉCOULE

L'importance croissante du mécénat d'entreprise

Depuis sa création, l'association **Semeurs de Forêts** s'est construite grâce à la **générosité des particuliers**. Les premiers terrains achetés pour être sanctuarisés et laissés en libre évolution ont vu le jour uniquement grâce à l'élan citoyen, à ces centaines de personnes sensibles à la biodiversité et prêtes à soutenir une démarche de préservation profonde, nouvelle et citoyenne.

Mais depuis quelques années, la réalité du terrain a changé. L**es dons des particuliers**, qui représentaient 100 % de nos ressources à nos débuts, **ne constituent plus aujourd'hui que 17 % de notre financement**. Et au-delà de cette chute en proportion, c'est **aussi en valeur que les dons diminuent.** Moins de personnes donnent, et celles qui le font donnent souvent moins.

Cette évolution s'explique bien sûr par le **contexte difficile que traverse notre société**. Depuis 2020, les crises se succèdent : crise sanitaire, crise économique, inflation, guerre en Ukraine, tensions sociales et écologiques… Autant de bouleversements qui pèsent lourdement sur les foyers. Dans ce contexte, **faire un don devient un effort plus difficile**, même pour celles et ceux qui partagent profondément nos valeurs.

Nous comprenons ces difficultés, et nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui continuent malgré tout à nous soutenir ou qui l'ont fait par le passé. Votre fidélité, votre engagement, votre foi en notre projet sont un moteur précieux.

Mais pour que notre action puisse se poursuivre à la hauteur des enjeux, nous devons nous adapter. C'est pourquoi le mécénat d'entreprise, qu'il soit financier ou de compétence, joue désormais un rôle vital dans notre

modèle économique. Grâce à des entreprises de toutes tailles, locales ou nationales, connues ou discrètes, nous avons pu continuer à protéger de nouveaux territoires. Sans elles, de nombreux projets n'auraient tout simplement pas pu voir le jour.
Ces entreprises, qu'elles soient artisanales, industrielles ou de service, ont choisi de consacrer une part de leurs bénéfices à la protection du vivant. Certaines le font **au nom de leur responsabilité sociale et environnementale**, d'autres **par conviction profonde, ou parce que leurs dirigeants partagent personnellement notre vision du monde.**

À toutes, nous disons merci. Merci de croire que le vivant mérite d'avoir sa place. Merci d'agir concrètement, en permettant à des forêts de renaître, à des sols de respirer, à des espèces de se réinstaller librement. Merci de faire exister une autre façon de concevoir la philanthropie, où entreprises et citoyens se rejoignent pour protéger ce qui ne peut pas se défendre seul.

Nous appelons toutes les entreprises qui partagent cette sensibilité à nous rejoindre. Parce que l'avenir des forêts ne se construira pas sans une mobilisation collective, large, déterminée. Et parce que le mécénat est aujourd'hui plus que jamais un levier essentiel pour préserver ce qui reste, et réparer ce qui peut encore l'être.

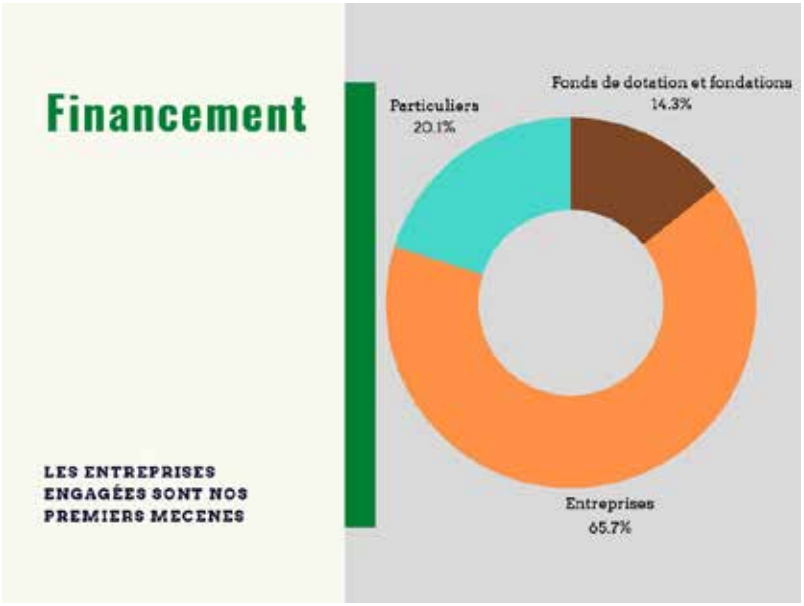

Un grand merci à nos mécènes 2024

Pharmacie du Pont de Gournay

CONTACTS

Contact :

contact@semeursdeforets.org

www : semeursdeforets.org

Facebook : @SemeursDeForets

Instagram : semeurs_de_forets

LinkedIn : semeurs-forêts

Bluesky : semeursdeforets

Threads : semeurs_de_forets

Youtube : @semeursdeforets

TikTok : @semeurs_de_forets